

Sujet : [INTERNET] Projet éolien Chemin de Châlons - Enquête publique

De : > CM (par Internet) <capmorice@orange.fr>

Date : 01/02/2020 11:18

Pour : <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Copie à : "Kuffler, Elsa" <EKuffler@nordex-online.com>

Madame, Monsieur,

En tant qu'habitant de SONGY au 3, Route de COOLE et non propriétaire, ni usager de terrains agricole, je suis favorable à ce projet mentionné en objet, essentiellement du fait des retombées économiques pour ma commune et le cas échéant la création d'emplois.

En même temps, je reste vigilant sur les impacts et notamment l'impact acoustique qui compte tenu de la distance avec les habitations de l'ouest de SONGY soit environ 1,5 km, ne devrait pas occasionner de gêne supplémentaire.

Pour ce qui concerne l'impact visuel, l'ajout de 6 éoliennes dans l'environnement actuel très chargé par ces constructions ne modifie pas notablement ce dernier.

Je constate par ailleurs que les installations nécessitent un énorme trafic de poids lourds, engins de chantier, etc., ce qui apporte un gêne non négligeable avec une dangerosité accrue et majeure, pour les usagers des voies de circulation pas adaptées.

J'espère avoir répondu aux attentes.

Meilleures Salutations

Christian MORICE
3, Route de COOLE
51240 SONGY
0033630638837



De : Kuffler, Elsa [mailto:EKuffler@nordex-online.com]
Envoyé : mercredi 29 janvier 2020 16:27
À : capmorice@orange.fr
Objet : Projet éolien Chemin de Châlons - Enquête publique

Classification: Internal Purpose

Monsieur Morice,

Nous vous avons rencontré lors d'une réunion d'information en décembre dernier à la Mairie de Songy, et vous aviez accepté de donner votre avis pour l'enquête publique sur le projet éolien du Chemin de Châlons, porté par la société Nordex France.

Je vous écris pour vous prévenir que l'enquête est désormais ouverte, et nous espérons pouvoir compter sur votre participation ! Cela ne vous prendra que quelques minutes, il suffit de donner votre avis sur l'éolien et notre projet d'installer 6 éoliennes à Songy et Saint-Martin-aux-Champs (une phrase suffit !), en envoyant un mail à l'adresse ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr ou en vous rendant en mairie pour déposer votre avis sur papier libre. Il suffit de préciser « A l'attention du Commissaire enquêteur » sur l'enveloppe, en spécifiant votre nom, prénom et adresse.

Vous pouvez également rencontrer le Commissaire enquêteur, qui est en charge de recueillir les avis du public. Il sera présent en Mairie de Songy ce vendredi, 31 janvier, de 10h à 12h30.

Votre avis sera pris en compte par le Préfet dans sa décision finale d'autorisation ou non du projet, il est donc très important et nous vous remercions chaleureusement pour cela !

Bien à vous,

Elsa KUFFLER
Chargée de Concertation

NORDEX France S.A.S.
194, Avenue du Président Wilson
93210 La Plaine Saint-Denis
FRANCE

Email: ekuffler@nordex-online.com
www.nordex-online.fr

Wir schützen Ihre Daten. Nähere Informationen dazu finden Sie [hier](#) oder auf unserer Homepage unter "Datenschutzerklärung".

We protect your data. For further information please click [here](#) or visit the "Privacy" link on our website.

As you are aware, messages sent by e-mail can be manipulated by third parties. For this reason our e-mail messages are generally not legally binding. This electronic message (including any attachments) contains confidential information and may be privileged or otherwise protected from disclosure. The information is intended to be for the use of the intended addressee only. Please be aware that any disclosure, copy, distribution or use of the contents of this message is prohibited. If you have received this e-mail in error please notify me immediately by reply e-mail and delete this message and any attachments from your system.

Thank you for your cooperation.

— Pièces jointes :

CheminDeChalons_EnquetePublique.pdf

341 Ko

Participez à l'enquête publique sur le projet éolien du Chemin de Châlons

SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS – CHEPPES-LA-PRAIRIE – SONGY

**Donnez votre avis lors de l'enquête publique jusqu'au vendredi 21 février 2020 !
Une seule phrase suffit !**

Pour soutenir le projet éolien du Chemin de Châlons, vous pouvez vous exprimer :

- Par mail : ddt-seepr-icpe@mame.gouv.fr
- Sur papier libre en précisant votre nom, prénom et adresse, et déposez-les sous enveloppe « à l'attention du Commissaire enquêteur » en mairie pendant les heures d'ouverture habituelles ou en main propre lors des permanences :

Mairie de Saint-Martin-aux-Champs
Lundi 20 janvier 2020 de 12h00 à 14h00
Vendredi 21 février 2020 de 15h30 à 17h30

Mairie de Songy
Vendredi 31 janvier 2020
de 10h00 à 12h30

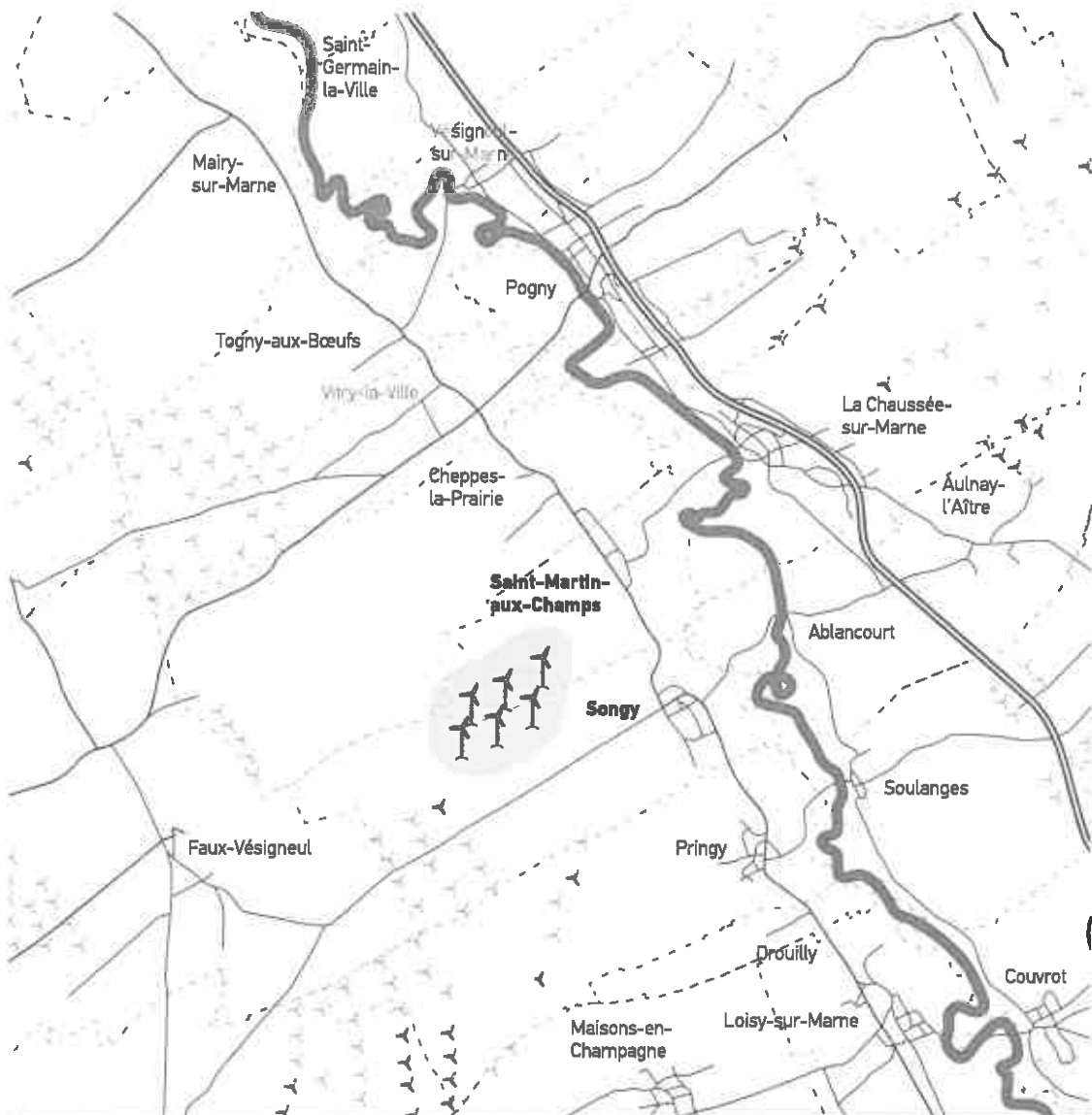
Mairie de Cheppes-la-Prairie
Jeudi 13 février 2020
de 17h30 à 19h30

CINQ RAISONS D'ÊTRE POUR LE PROJET ÉOLIEN DU CHEMIN DE CHÂLONS !

- 1 Pour la préservation de l'environnement :** je suis en faveur du projet éolien du Chemin de Châlons car l'éolien est une énergie propre et renouvelable, qui contribue à une meilleure qualité de l'air et à la lutte contre le dérèglement climatique.
- 2 Pour le développement et l'utilisation d'une énergie locale :** je suis en faveur du projet éolien car la Marne dispose d'un régime de vent plus élevé que la moyenne française, et qu'il faut utiliser les ressources naturelles dont nous disposons dans chaque territoire. Avec 6 éoliennes, le projet fournira suffisamment d'énergie (39,9 GWh) pour couvrir la consommation annuelle de 15 000 personnes.
- 3 Pour un projet raisonnable et respectueux de l'environnement :** je suis en faveur du projet car Nordex est une entreprise sérieuse et reconnue, qui s'est attachée à éloigner au maximum les éoliennes des habitations (1,8 km de Saint-Martin-aux-Champs et 2,3 km de Songy). Grâce au relief et à cet éloignement, les éoliennes ne seront ni visibles ni audibles depuis les habitations.
- 4 Pour les retombées économiques :** je suis en faveur du projet parce que les retombées économiques vont profiter aux collectivités locales. Les taxes versées par Nordex offriront aux communes de Songy et Saint-Martin-aux-Champs de nouveaux moyens de se développer.
- 5 Pour les emplois locaux :** je suis en faveur du projet car il fournira de l'activité à des entreprises locales pendant la phase chantier et qu'il permettra la création de nouveaux emplois de techniciens de maintenance, dans le centre de maintenance basé à Germinon (à quelques kilomètres de Songy et Saint-Martin-aux-Champs).



 **NORDEX**



CHIFFRES CLÉS DU PROJET

6

éoliennes
sur le site de Songy et
à 5 km de Mairy-
sur-Marne

18 MW

de puissance
installée

39,9

GWh
de production
électrique annuelle
pour un investissement
de 12 millions d'euros
dont 6 millions de
dépenses de construction

150 MÈTRES

de hauteur de mât de tour de 117 m

15 000

heures

LÉGENDE



Nord

5 Km



éoliennes
du projet
du Chemin
de Châlons

Autres parcs éoliens
en service
accordés